



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ



Mme Agnès PANNIER-RUNACHER

Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer et de la Pêche
Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

A Paris, le 24 juillet 2025

Madame la ministre,

Un mois après notre courrier commun portant sur la situation du groupe ENVIE, nous restons sans réponse de votre part. L'urgence est pourtant là, avec trois plans de sauvegarde de l'emploi mis en œuvre, et les premières suppressions d'emplois à Angers, Nantes et Rennes.

Le réseau ENVIE est un acteur majeur du réemploi solidaire dans notre pays et sur nos territoires, il est pour nous incompréhensible de laisser une telle situation sans réaction, qui plus est lorsque celle-ci résulte d'une violation manifeste de la Loi AGEC et de ses orientations. La réattribution des marchés par Ecosystem a été fondée sur un critère prix plus que toute autre considération, au détriment du soin mis à la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques pour permettre leur réemploi effectif, comme de l'accompagnement des salariés en insertion sociale.

Dans l'intervalle, un nouveau rapport parlementaire « *La loi AGEC cinq ans après : redonner confiance en l'économie circulaire* » porté par les sénateur·rices Marta de Cidrac et Jacques Fernique et présenté le 25 juin dernier, est venu signaler à son tour les dysfonctionnements de la gouvernance des éco-organismes et le risque de conflits d'intérêts qui naît du déséquilibre actuel au profit des producteurs et metteurs en marché. Le diagnostic est donc unanimement partagé.

Il n'est plus possible de laisser les acteurs privés décider seuls et sans contrôle de la mise en œuvre de la loi. Nous réexprimons notre attente que les filières REP se trouvent davantage encadrées, et la gouvernance des éco-organismes rééquilibrée. Nous renouvelons notre demande que soit garantie la parfaite association des parlementaires

et des collectivités territoriales à la définition de votre feuille de route Économie circulaire, comme cela vous a été demandé en audition Printemps de l'Évaluation dès le 28 mai dernier, et à nouveau dans notre courrier du mois passé.

Confiant·es dans le fait que vous comprendrez l'insistance de notre démarche, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération.

Tristan LAHAIS, député d'Ille-et-Vilaine
Delphine BATHO, députée des Deux-Sèvres
Karim BENBRAHIM, député de Loire-Atlantique
Philippe BOLO, député de Maine-et-Loire
Mickaël BOULOUX, député d'Ille-et-Vilaine
Pierrick COURBON, député de la Loire
Stéphane DELAUTRETTE, député de Haute-Vienne
Nicole DUBRE-CHIRAT, députée de Maine-et-Loire
Stella DUPONT, députée de Maine-et-Loire
Bruno FUCHS, député du Haut-Rhin
François GERNIGON, député de Maine-et-Loire
Julie LAERNOES, députée de Loire-Atlantique
Loïc PRUD'HOMME, député de Gironde
Claudia ROUAUX, députée d'Ille-et-Vilaine
Sébastien SAINT-PASTEUR, député de Gironde
Matthias TAVEL, député de Loire-Atlantique

Jacques FERNIQUE, sénateur du Bas-Rhin
Daniel SALMON, sénateur d'Ille-et-Vilaine

Nathalie APPERE, Maire de Rennes, Présidente de Rennes Métropole
Johanna ROLLAND, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole